

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 21

MINISTERE DU COMMERCE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 286: DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	14
2.2.	PROGRAMME 287: RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	26
2.3.	PROGRAMME 288: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	31
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	33
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	34
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	35

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	36
3.2.	LEÇONS APPRISES	36
3.3.	PERSPECTIVES	36

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les orientations stratégiques du Ministère du Commerce telles que définies par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) consistent à assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des conditions de saine concurrence et, au plan du commerce international, à développer, promouvoir et contribuer à diversifier avec l'extérieur, les échanges de biens et services à forte valeur ajoutée. Pour y parvenir, Il est précisément question :

- de s'inscrire dans une dynamique de renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale;
- d'accroître le volume des exportations aussi bien vers les marchés traditionnels (Europe et Etats-Unis), que vers ceux des pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Turquie, Russie...);
- de renforcer la lutte contre les pratiques commerciales illicites ;
- de promouvoir l'équité dans les transactions commerciales.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les axes stratégiques sus-évoquées rejoignent les dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, qui précise que le Ministère du Commerce est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du commerce.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de promotion des produits camerounais ;
- de l'élaboration de la réglementation en matière de prix et du suivi de son application en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la régulation des approvisionnements des produits de grande consommation en relation avec les administrations concernées ;
- de la recherche de nouveaux marchés pour les produits camerounais ;
- de la promotion et de la défense d'un label de qualité pour les produits destinés au marché local et à l'exportation ;
- de la promotion et du contrôle de la saine concurrence ;
- de la négociation et du suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- de la promotion de la compétitivité des produits camerounais sur les marchés étrangers ;

- de l'application des sanctions administratives en cas de fraude ou de non respect des normes fixées sans préjudice des attributions dévolues aux autres Départements Ministériels concernés ;
- de l'organisation et de la supervision des foires commerciales;
- du suivi du commerce international des matières premières et des produits dérivés en liaison avec les Départements Ministériels et les Organismes concernés ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'importation, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'inflation en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- du suivi de l'élaboration et de l'application des normes des instruments de mesure et de contrôle de qualité en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des relations avec les organisations internationales œuvrant dans le domaine du commerce international en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'élaboration ou de l'homologation des normes de présentation, de conservation et de distribution des produits de grande consommation et du respect de ces normes par les opérateurs économiques en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des négociations commerciales avec l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Il exerce la tutelle technique sur :

- la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP) ;
- la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) ;
- l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

Pour un meilleur accomplissement des missions sus-évoquées, le MINCOMMERCE s'est fixé comme objectif stratégique de contribuer au développement des exportations, d'assurer la régulation du commerce intérieur et de participer à l'assainissement de l'espace économique national.

Pour y parvenir, il s'est doté d'une stratégie qui, dans sa mise en œuvre, se décline en trois (03) programmes intitulés ainsi qu'il suit :

- développement des exportations ;
- régulation du marché intérieur ;
- gouvernance et appui institutionnel.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

En 2015, les activités de mise en œuvre des programmes se sont déroulées dans un contexte marqué par la persistance ou la survenance de problèmes de différentes natures.

Sur le plan structurel, il a notamment été relevé :

- l'insuffisance de l'offre nationale, face à la forte demande extérieure stimulée par l'organisation de manifestations promotionnelles spécialement dédiées à certains produits (textile, poivre de Penja, miel d'Oku, cacao, café, dérivés de manioc ...)
- la faiblesse de l'appareil de production, face à une demande sans cesse croissante ;
- la longueur des délais de passage des marchandises au port, qui induit des surcoûts et impacte négativement la compétitivité économique du pays ;

En outre, dans l'optique d'améliorer la conformité des produits mis en vente sur le marché intérieur, le Gouvernement a pris des mesures appropriées, notamment :

- le décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement instituant la mise en œuvre du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement des marchandises à importer (PECAE) ;
- la mise en place du Comité National de Pilotage de l'Infrastructure Qualité ;
- l'adoption du Plan Stratégique pour la mise en œuvre de la métrologie en Afrique Centrale ;
- l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Métrologie ;
- la validation au niveau des Services du Premier Ministre de l'avant-projet de loi-cadre relatif au développement de l'infrastructure qualité.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

De manière conjoncturelle, il ne peut être fait économie de la situation sécuritaire aux frontières camerouno-nigériane et centrafricaine, dont la dégradation a eu pour effet, un afflux important des réfugiés dans ces zones ainsi qu'une limitation de la circulation des hommes et des biens qui ont occasionné :

- une explosion de la demande locale en produits de première nécessité, due à une arrivée massive des réfugiés dans les régions septentrionales et orientales ;
- une disponibilité plus accrue dans les marchés, des produits alimentaires habituellement exportés vers le Nigeria.

Par ailleurs, il convient de relever des poussées inflationnistes imputables à plusieurs

facteurs, au rang desquels:

- la réduction des subventions à la consommation du carburant ;
- l'avènement de nouvelles dispositions fiscales (droits d'accise sur les boissons alcoolisées, et impôt sur les sociétés).

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 286

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Responsable du programme

MOTOMBY JOSEPH NDUMBE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme n° 286 intitulé « **DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS** », a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer des investissements étrangers.

Il est placé sous la responsabilité de **Monsieur MOTOMBY Joseph NDUMBE, Directeur du Commerce Extérieur.**

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés extérieurs prospectés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	18.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	26.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'EXPORTATION</p> <p>Action 02: RENFORCEMENT DES EXPORTATIONS & DIVERSIFICATION DES DÉBOUCHÉS</p> <p>Action 03: CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)</p> <p>Action 04: CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)</p> <p>Action 05: ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)</p> <p>Action 06: PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN</p> <p>Action 07: MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 762 500 000	CP 713 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOTOMBY JOSEPH NDUMBE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme a été mis en œuvre dans un contexte marqué par la persistance des problèmes structurels et la survenance de nouvelles difficultés.

Sur le plan structurel, il y a lieu de relever :

- l'absence d'un cadre général d'orientation des échanges commerciaux, couplée à l'existence d'une pluralité de procédures éparpillées dans plusieurs textes ;
- la longueur des délais de passage des marchandises au port ; ce qui implique des surcoûts et affecte la compétitivité économique du pays ;

- l'indisponibilité des boucles urbaines de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, qui n'a pas permis le déploiement de l'application de facilitation des échanges ;
- l'insuffisance de l'offre de certains produits (textile, poivre de Penja, miel d'Oku, cacao, café, produits de l'artisanat, etc.) face à la forte demande ;
- l'incapacité de l'appareil de production à améliorer, de manière significative, l'offre de nos produits ;
- la non-crédation de l'Agence de Promotion des Exportations instituée par la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun, et prescrite par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Cette structure d'encadrement des exportateurs devrait contribuer à améliorer sur le double plan qualitatif et quantitatif, l'offre des produits camerounais sur le marché international.

De manière conjoncturelle, il s'est posé le problème de la dégradation de l'environnement sécuritaire aux frontières.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	21 marchés ont été prospectés sur les 22 prévus pour l'atteinte de la cible de 2015	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	95,45%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 579 084 210	CP 530 084 210
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 183 415 790	Ecart CP 183 415 790
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 169 304 245	CP 521 700 000
TAUX DE CONSOMMATION	37,54 %	98,42 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'indicateur qui est certes mesurable, est un extrant qui ne renseigne pas sur l'impact du programme. Il n'existe pas de véritable lien logique entre l'indicateur du programme et ceux de la plupart des actions. Le faible taux de consommation ci-dessus, s'explique par l'indisponibilité des données relatives à l'utilisation des ressources transférées.	
PERSPECTIVES 2016	Dans le souci de mieux rendre compte du niveau de mise en œuvre des actions de ce programme, un indicateur d'impact a été choisi pour le cycle de programmation triennale 2016/2018. Il s'agit du taux de croissance de la valeur des exportations, dont les cibles intermédiaires ont été fixées Pour améliorer davantage la performance de ce programme, des mesures sont envisagées en vue : - du développement des mécanismes appropriés pour l'accompagnement des exportateurs ; - de la mutualisation des initiatives du MINCOMMERCE avec celles des partenaires institutionnels nationaux, pour une plus grande efficacité dans la promotion de nos exportations ; du renforcement de l'appareil institutionnel de promotion du commerce extérieur avec la création de l'Agence de Promotion des Exportations, instituée par la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'EXPORTATION								
OBJECTIF	Renforcer le cadre institutionnel et les mécanismes d'exportations							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de mécanismes d'allègement des procédures d'exportation et d'encadrement des exportateurs mis en place					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	7.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2016								

Action 02 RENFORCEMENT DES EXPORTATIONS & DIVERSIFICATION DES DÉBOUCHÉS

OBJECTIF	Consolider la présence du Cameroun sur les marchés traditionnels, conquérir de nouveaux débouchés et élargir la gamme des produits à l'exportation.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés traditionnels consolidés et de nouveaux débouchés prospectés			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		12.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		25.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2016								

Action 03 CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)									
OBJECTIF	Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés traditionnels consolidés						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	18.0							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	24.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<p>deux accords de coopération paraphés entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Chambre de Commerce du Cameroun et la Chambre de Commerce de Milan ; - la Chambre d'Agriculture du Cameroun et l'entreprise italienne Nove Business Consulting. <p>deux partenariats d'affaires noués entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entreprise camerounaise ETS FOTUNA SA et EUROCHOCOLATE, pour la transformation de notre cacao ; - la compagnie SPOLETA et la compagnie Diet Santé pour l'importation des produits alimentaires et du vin d'origine italienne. <p>un contrat d'importation du café arabica camerounais signé avec l'un des plus gros acteurs du marché italien. Adhésion de la diaspora italienne et américaine au projet « New Generation » : huit (08) projets de mise en place des plantations du cacao par la diaspora en cours de maturation.</p>						4,54%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	191 500 000	191 500 000	187 300 000	187 300 000	187 300 000	187 300 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au plan international, par un affaiblissement des économies de la zone euro, qui aurait occasionné la baisse de la demande de certains de nos produits ; - au plan national, par l'engorgement du Port Autonome de Douala, qui n'a pas facilité l'acheminement des produits destinés aux foires et expositions à l'étranger, prévus pour accrocher les investisseurs ; <p>Il y a tout de même lieu de relever la relative stabilité des cours mondiaux de nos principaux produits d'exportation (cacao, café, etc.)</p>								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<p>Participation effective à l'Exposition Universelle de Milan, EXPO MILANO 2015, qui s'est déroulée du 1^{er} mai au 31 octobre 2015, avec comme temps forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Journée Nationale du Cameroun, qui s'est tenue le 07 juillet 2015 ; - le Business Forum Cameroun/Italie, organisé le 9 juillet 2015 ; - la Journée de l'Agriculture Camerounaise, qui s'est déroulée le 10 juillet 2015 à Parme <p>Comme retombées directes, il y a lieu de relever:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. deux accords de coopération paraphés entre : <ul style="list-style-type: none"> - la Chambre de Commerce du Cameroun et la Chambre de Commerce de Milan ; - la Chambre d'Agriculture du Cameroun et l'entreprise italienne Nove Business Consulting. 1. deux partenariats d'affaires noués entre : <ul style="list-style-type: none"> - l'entreprise camerounaise ETS FOTUNA SA et EUROCHOCOLATE, pour la transformation de notre cacao ; - la compagnie SPOLETA et la compagnie Diet Santé pour l'importation des produits alimentaires et du vin d'origine italienne. 1. un contrat d'importation du café arabica camerounais signé avec l'un des plus gros acteurs du marché italien. <p>Adhésion de la diaspora italienne et américaine au projet « <i>New Generation</i> » : huit (08) projets de mise en place des plantations du cacao par la diaspora en cours de maturation.</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<p>En 2015, 145 000 000 FCFA avaient été budgétisés dans cette action pour la prospection d'un marché. Le faible taux de réalisation enregistré (4,54%) est le fait d'une cible par trop ambitieuse au début du triennat.</p>
<p>Perspectives 2016</p>	

Action 04 CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)									
OBJECTIF	Conquérir de nouveaux débouchés dans les pays émergents								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés émergents pénétrés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	6.0							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	13.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Quatre (04) réunions interministérielles, élargies au secteur privé, se sont tenues, et une opération de sensibilisation a été engagée en liaison avec l'Ambassade du Cameroun à MOSCOU					66,67%		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	120 000 000	120 000 000	15 249 999	15 249 999	14 859 999	14 859 999	97,44 %	97,44 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2015, un essoufflement de la croissance a été enregistré en Chine et dans d'autres économies émergentes. Afin d'anticiper sur un éventuel ralentissement des échanges commerciaux avec ces pays, il était nécessaire d'y mener des opérations de promotion de nos produits. Toutefois, les initiatives entreprises dans ce sens, notamment en ce qui concerne la Turquie, ont quelque peu souffert de l'engorgement du Port Autonome de Douala.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Quatre (04) réunions interministérielles, élargies au secteur privé, se sont tenues, et une opération de sensibilisation a été engagée en liaison avec l'Ambassade du Cameroun à MOSCOU.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Conformément à l'enveloppe allouée en 2015, 01 marché émergent devait être pénétré. Suite à l'indisponibilité de la partie russe, l'organisation des JEC de Moscou a été reprogrammée pour la période du 27 au 30 juin 2016. Par conséquent, l'action n'a été réalisée qu'à 66,67%.								
Perspectives 2016	Les JEC en Russie ont été reprogrammées en 2016.								

Action 05 ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHE DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)										
OBJECTIF	Conquérir de nouveaux débouchés									
Indicateur	Intitulé:		Nouveaux débouchés prospectés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		100%	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		3.0							
	Année cible:		2019							
	Valeur Cible		8.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	186 000 000	186 000 000	111 734 211	111 734 211	108 734 206	108 734 206	97,32 %	97,32 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Au cours de l'année 2015, les investissements dans les ressources naturelles et les infrastructures, ainsi que les échanges soutenus de produits manufacturés à travers le continent, y ont raffermi la croissance. Cet environnement favorable a été pleinement exploité pour atteindre la cible avant l'horizon fixé.</p>									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>La participation à la foire internationale de Lagos, du 06 au 15 novembre 2015, de plus d'une dizaine d'entreprises Camerounaises qui ont pour l'occasion écoulé un total de 2 tonnes de produits issus de l'agroalimentaire, du textile, de la savonnerie et de l'artisanat. Le stand du Cameroun a pendant cette manifestation, connu une affluence évaluée à 7000 visiteurs.</p> <p>L'organisation du 10 au 23 juin 2013, de la 5^{ème} édition à Kyé-Ossi de la FOTRAC, qui a connu la participation d'une cinquantaine d'opérateurs économiques venue de toutes les Régions du Cameroun et de quatre pays étrangers. Les exposants ont mis en vitrine, leur savoir-faire dans l'artisanat, l'agriculture, la pharmacopée traditionnelle, l'agroalimentaire et l'industrie.</p> <p>La signature par le Conseil des Ministres de la CEMAC et le Secrétaire Général de la CEEAC, des agréments de libre accès au marché et de franchise de droits au bénéfice de 19 entreprises camerounaises, pour un total de 145 produits en ce qui concerne la CEMAC, et 13 entreprises pour 81 produits s'agissant de la CEEAC.</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Conformément à l'enveloppe allouée en 2015, toutes les activités prévues dans cette action ont été réalisées.</p>									
Perspectives 2016	<p>Dans la perspective de mieux rendre compte du niveau de réalisation des activités de cette action, un indicateur d'effet a été choisi pour le cycle de programmation triennale 2016/2018. Il s'agit du taux de croissance de la valeur des exportations vers la Sous-région Afrique Centrale et le reste du continent, dont les cibles intermédiaires ont été fixées.</p> <p>Pour mieux étoffer le contenu de cette action, il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation aux foires de Lagos au Nigéria, de Kinshasa en RDC, et d'Alger en Algérie ; - une meilleure organisation de la FOTRAC ; <p>l'étude de faisabilité pour la construction de marchés frontaliers.</p>									

Action 06 PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN

OBJECTIF	Augmenter les exportations à travers la conquête des parts additionnelles de marché dans le cadre de l'AGOA.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de produits exportés vers les USA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Les chiffres de l'exercice 2015 sur les orientations géographiques des exportations n'étant pas encore consolidés par le Comité Technique National de la Balance Commerciale, cette action n'a pu être évaluée.					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 000 000	12 000 000	11 800 000	11 800 000	11 800 000	11 800 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité d'investissement n'a été programmée.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Des ressources ont été allouées pour le fonctionnement des services du Conseil Economique et Commercial du Cameroun à Washington.							
Perspectives 2016	<p>Afin de mieux rendre compte du niveau de réalisation des activités de cette action, un indicateur d'effet a été choisi pour le cycle de programmation triennale 2016/2018. Il s'agit du taux de croissance de la valeur des exportations vers le marché américain, dont les cibles intermédiaires ont été fixées.</p> <p>En vue de l'atteinte de l'objectif reformulé de cette action qui est d'améliorer le niveau des exportations vers le marché américain, un Forum Commerciale devrait être organisé aux Etats Unis.</p>							

Action 07 MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER								
OBJECTIF	Faciliter les échanges commerciaux dans un cadre mieux organisé et dans des conditions dignes.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures opérationnelles construites dans les zones frontalières				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		28.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	253 000 000	204 000 000	253 000 000	204 000 000	198 970 392	198 970 392	84,67 %	97,53 %

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 287

RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR

Responsable du programme

MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE
Directeur du Commerce Intérieur

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme n° 287, intitulé « REGULATION DU MARCHE INTERIEUR », vise à structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence.

Le Directeur du Commerce Intérieur, **Monsieur MBARGA BIHINA Valentin** en est le responsable.

OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés modernes et périodiques construits
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	96.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	250.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES Action 02: AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION Action 03: PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX Action 04: PROMOTION DE L'ÉQUITÉ DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 393 765 000	CP 2 393 765 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE, Directeur du Commerce Intérieur	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme de régulation du marché intérieur s'est déroulée dans un contexte caractérisé par la persistance de l'insécurité aux frontières Est et Ouest, le réajustement du prix du carburant à la pompe, les fluctuations de la parité Euro/Dollar qui ont entraîné un renchérissement des produits d'importation.

S'agissant de la situation sécuritaire aux frontières camerouno-nigériane et centrafricaine, il y a lieu de relever que sa dégradation a eu pour effet immédiat, un afflux important des réfugiés dans ces zones, une limitation de la circulation des hommes et des biens qui ont occasionné :

- une explosion de la demande locale en produits de première nécessité, due à une arrivée massive des réfugiés dans les régions septentrionales et orientales ;
- une disponibilité plus accrue dans les marchés, des produits alimentaires habituellement exportés vers le Nigeria.

Par ailleurs, il convient de relever des poussées inflationnistes imputables à plusieurs

facteurs :

- la réduction des subventions à la consommation du carburant ;
- l'avènement de nouvelles dispositions fiscales (droits d'accise sur les boissons alcoolisées, et impôt sur les sociétés).

En vue d'améliorer la conformité des produits mis en vente sur le marché camerounais, le Gouvernement a pris des mesures appropriées, notamment :

le décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement instituant la mise en œuvre du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement des marchandises à importer (PECAE) ;

la mise en place du Comité National de Pilotage de l'Infrastructure Qualité ;

l'adoption du Plan Stratégique pour la mise en œuvre de la métrologie en Afrique Centrale ;

l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Métrologie ;

la validation au niveau des Services du Premier Ministre de l'avant-projet de loi-cadre relatif au développement de l'infrastructure qualité

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	124 marchés ont été construits sur les 126 prévus pour l'atteinte de la cible en 2015.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98,41%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 458 734 179	CP 1 458 734 179
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 935 030 821	Ecart CP 935 030 821
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP 1 340 500 000
TAUX DE CONSOMMATION	74,09 %	91,89 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Au terme de l'exercice sous revue, 28 marchés sur les 30 prévus ont été construits.</p> <p>L'indicateur qui est le nombre de marchés modernes et périodiques construits se confond avec celui de l'action relative à l'amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation, excluant ainsi de l'évaluation globale toutes les autres actions du programme.</p> <p>L'écart entre le niveau de réalisation technique et le résultat escompté, est dû à l'indisponibilité des données sur l'utilisation des ressources transférées.</p>	

PERSPECTIVES 2016	<p>Dans le souci de mieux rendre compte du niveau de mise en œuvre des actions de ce programme, un indicateur d'impact a été choisi pour le cycle de programmation triennale 2016-2018. Il s'agit du taux d'inflation.</p> <p>Par ailleurs, pour une amélioration de la performance du programme, il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none">- une plus grande intensification de la lutte contre les pratiques commerciales illicites, à travers la gestion numérisée des contrôles ;- un renforcement des capacités des unités de contrôle ;- une programmation plus efficiente de la construction des marchés et un meilleur suivi des marchés opérationnels ;- un bon encadrement des commerçants et un meilleur suivi des associations de défense des droits de consommateurs ;- l'appui à la diversification de l'offre des grandes surfaces par la prise en compte des produits du cru ;- l'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'animation des marchés ;- une bonne équité dans les transactions commerciales ; <p>une modernisation de la production et de la diffusion de la mercuriale des prix à travers sa mise en vente en ligne.</p>
----------------------	--

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES								
OBJECTIF	Assurer l'opérationnalité et l'efficacité des structures de lutte contre les pratiques commerciales illicites							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de structures opérationnelles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 234,72%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	72.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	151.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	169 structures sont opérationnelles						
Indicateur	Intitulé:	Nombre de matériels acquis					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	125.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	436.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-125 matériels ont été acquis (les blouses, les casquettes, les bottes, les gants et les lunettes).						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	69 025 000	69 025 000	51 573 252	51 573 252	50 817 675	50 817 675	98,53 %	98,53 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de l'action de « lutte contre les pratiques commerciales illicites » s'est déroulée dans un contexte caractérisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réajustement du prix du carburant à la pompe ; - un afflux important des réfugiés centrafricains dans les zones frontalières des Régions de l'Est et de l'Adamaoua ; - la prédominance des importations non contrôlées par la voie de Kyé-Ossi ; <p>la loi N° 90/031 régissant l'activité commerciale au Cameroun, ne permettait pas de mieux encadrer les opérations de contrôle dans certains domaines.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 169 structures sont opérationnelles ; - 125 matériels ont été acquis (les blouses, les casquettes, les bottes, les gants et les lunettes). <p>L'organisation des opérations d'assainissement de divers secteurs commerciaux a permis d'atteindre les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 478 structures contrôlées ; - 257 structures convoquées ; - 6,947 tonnes de sucre saisies ; - 130 kg de poulets congelés saisies ; - 163,5 tonnes de ciment (sacs de 50kg) ; - 2 470 fers à béton saisies ; - 716 boîtes de sardines ; <p>25 200 litres de boissons saisies (vins, whisky, liqueurs et canettes).</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Le taux de réalisation du premier indicateur qui est de 234,72 % se justifie par l'environnement favorable qui a permis l'opérationnalisation des structures, et la mobilisation totale des ressources programmées.</p> <p>Le taux de réalisation de 50% enregistré pour le second indicateur est dû aux impératifs de cadrage qui ont revu à la baisse les quantités de matériels prévus.</p>							

Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none">- La nécessité d'assainir davantage le marché intérieur, par un resserrement des contrôles des brigades ;- une plus grande intensification de la lutte contre les pratiques commerciales illicites, à travers la gestion numérisée des dossiers de contrôles ;- un renforcement des capacités des unités de contrôle ; la relecture de la loi N° 90/031 régissant l'activité commerciale au Cameroun, afin de mieux encadrer les opérations de contrôle dans certains domaines.
-------------------	---

Action 02 AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION										
OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,41%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		96.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible		196.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		28 marchés périodiques construits.								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 900 240 000	1 900 240 000	1 054 126 032	1 054 126 032	936 881 639	936 881 639	88,88 %	88,88 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION										
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Construction de 28 marchés périodiques.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'action programmée a été réalisée à 98,41% soit 28 marchés construits sur les 30 prévus. Toutefois, le taux de consommation des crédits qui n'est que de 67,93 % s'explique par l'indisponibilité de certaines données relatives à l'utilisation des ressources transférées.									
Perspectives 2016	<p>Une programmation plus efficiente de la construction des marchés et un meilleur suivi des marchés opérationnels.</p> <p>L'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'animation des marchés.</p> <p>L'appui à la diversification de l'offre des grandes surfaces par la prise en compte des produits du cru.</p>									

Action 03 PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

OBJECTIF	Accroître la consommation des produits locaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		17.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		79.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	236 000 000	236 000 000	205 892 091	205 892 091	205 890 961	205 890 961	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action de « promotion de la consommation des produits locaux » s'est déroulée dans un contexte caractérisé par l'engouement des producteurs et des promoteurs pour la réalisation des activités promotionnelles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Cinq cent quatre (504) campagnes de ventes promotionnelles des produits de grande consommation ont été organisées sur l'ensemble du territoire national, avec un accent particulier sur les périodes précédant la célébration des grandes fêtes officielles ou toute autre période de forte consommation (Fête Nationale du 20 mai, Journée Internationale de la Femme, fête de Pâques, Fête du Ramadan, Fête du Mouton, rentrée scolaire et fêtes de fin d'année).</p> <p>La 22^{ème} édition de la Foire Musicale, Artistique, Industrielle et Commerciale (FOMARIC), s'est tenue du 03 février au 08 mars 2015 au Club CAMTEL de Douala.</p> <p>La 6^{ème} édition de la Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD), s'est déroulée du 27 au 31 mai 2015 dans la ville éponyme.</p> <p>La 5^{ème} édition du Salon des Communes de l'Ouest (SACO), a été organisée du 02 au 12 avril 2015 à Bandjoun.</p> <p>La Fête du Manioc, s'est tenue le 30 octobre 2015 à Ngoulemakong.</p> <p>La Fête du Kanga a eu lieu le 26 novembre 2015 à Akonolinga.</p> <p>La 4^{ème} édition de la Foire Gastronomique du N'dé (N'DELICES) s'est tenue du 13 au 31 décembre 2015 à Bangangté.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'action a connu un taux de réalisation physique de 100 %. Toutefois, le taux de consommation des crédits qui n'est que de 65 ,63 % s'explique par l'indisponibilité de certaines données relatives à l'utilisation des ressources transférées.							
Perspectives 2016	L'appui à la diversification de l'offre des grandes surfaces par la prise en compte des produits du cru.							

Action 04 Promotion de l'équité dans les transactions commerciales

OBJECTIF	Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi et garantir l'exactitude des mesures dans les transactions commerciales							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'organes, d'équipements et d'infrastructures opérationnels acquis					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	7.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	107.0					86,79%	
Réalisation exercice (Résultat technique):	?35 pieds à coulisse ; ?05 sabres pour jaugeage ; ?01 théodolite complet. ?03 kits mobiles pour étalonnage des compteurs d'eau. En outre, 01 logiciel de gestion de barémage et de jaugeage des récipients mesure a été acquis et la salle de métrologie légale a été aménagée.							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	188 500 000	188 500 000	147 142 804	147 142 804	146 942 634	146 942 634	99,86 %	99,86 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>Il y a lieu de relever que cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accroissement du parc métrologique national du fait de la réalisation des projets structurants ; - le décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement instituant la mise en œuvre du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement des marchandises à importer (PECAE) ; - la mise en place du Comité National de Pilotage de l'Infrastructure Qualité ; - l'adoption du Plan Stratégique pour la mise en œuvre de la métrologie en Afrique Centrale ; - l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Métrologie ; - la validation au niveau des Services du Premier Ministre de l'avant-projet de loi-cadre relatif au développement de l'infrastructure qualité. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Acquisition du matériel et équipement métrologiques, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 35 pieds à coulisse ; - 05 sabres pour jaugeage ; - 01 théodolite complet. - 03 kits mobiles pour étalonnage des compteurs d'eau. <p>En outre, 01 logiciel de gestion de barémage et de jaugeage des récipients mesure a été acquis et la salle de métrologie légale a été aménagée.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2016	<p>Il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renforcement du parc métrologique du MINCOMMERCE pour garantir et préserver l'équité dans les échanges commerciaux (acquisition des camions étalons) ; - l'actualisation des textes législatifs et réglementaires relatifs à la métrologie légale. 							

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 288

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR
COMMERCE

Responsable du programme

BAYAOLA BONIFACE
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme, placé sous la responsabilité de **Monsieur BASSILEKIN III Achille**, Secrétaire Général, vise à améliorer le cadre et les conditions de travail, et soutient les programmes techniques dans l'atteinte de leurs objectifs. Il est passé de 06 actions en 2014 à 11 actions en 2015.

Le tableau ci-après résume sa performance planifiée.

OBJECTIF	Améliorer le cadre et les conditions de travail	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construites pour les services
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	173.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	419.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 07: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 08: DÉVELOPPEMENT DES TIC Action 09: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 10: CONSEIL JURIDIQUE Action 11: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES Action 12: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 270 735 000	CP 3 066 735 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BAYAOLA BONIFACE, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL » s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- la prise en compte de la mesure gouvernementale contenue dans la lettre circulaire n° B 70/d-21/SG/PM, du 10 juin 2014, instruisant les Administrations d'acquérir des logiciels authentiques auprès des éditeurs et de s'assurer de leur mise à jour régulière ;
- le resserrement budgétaire des Administrations Publiques, non propice à la réalisation des activités de coordination et de suivi ;
- les retards dans le paiement des débloquages, qui ne permettent pas le respect du timing des

activités ;

- le blocage de précaution de 20% et le principe de quotas qui ne cadrent plus avec la logique de budgétisation par programme.

Par ailleurs, le Ministère du Commerce fait face à la précarité des conditions de travail due à de nombreuses insuffisances qui, à terme, impactent négativement la performance des services.

Outre l'extrême exigüité des bureaux (la moyenne actuelle des personnels par bureau est de cinq (05) dans les services centraux). Il convient de mentionner l'insuffisance de matériel de travail et le renforcement limité des capacités des personnels.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	145 équipements acquis et infrastructures construites	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	147,47%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 389 181 611	CP 4 185 181 611
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 118 446 611	Ecart CP -1 118 446 611
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 104 088 275	CP 4 104 088 275
TAUX DE CONSOMMATION	98,06 %	98,06 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'écart constaté entre le taux de réalisation physique et celui de la consommation des crédits est dû à la qualité problématique de l'indicateur qui intègre des extrants tels que les meubles dont le nombre peut croître de manière exponentielle, d'une année à l'autre.	
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et ou réhabiliter et sécuriser les immeubles abritant les services déconcentrés; - Doter les DDC de moyens de locomotion (pick up) ; - Créer une banque de projets structurants; Produire et diffuser annuellement un annuaire statistique sur le commerce.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Au terme de l'exercice 2015, les programmes opérationnels de développement des exportations et de régulation du marché intérieur affichent respectivement, des taux de réalisation technique de l'ordre de **95,45 %** et de **98,41%**. Quant au taux de consommation des crédits, il aura été de **42, 11%** pour le premier programme et de **74, 09 %** pour le second.

Malgré les écarts observés, il y a lieu d'affirmer que l'essentiel des ressources prévues a été mobilisé en vue de l'atteinte de l'objectif global du Ministère du Commerce qui est de contribuer au développement des exportations, assurer la régulation du commerce intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Les écarts relevés dans l'analyse des bilans techniques et financiers sont en grande partie dus à la pertinence somme toute problématique, des indicateurs dont il convient de souligner qu'ils ne rendent pas assez compte des effets des actions et des impacts des programmes. Par conséquent, dès l'exercice 2016, ils devraient tous être remplacés.

Outre les solutions envisagées en vue de la résolution du problème d'évaluation sus évoqué, des mesures appropriées devraient être prises pour surmonter les difficultés rencontrées dans la réalisation de certaines activités, notamment :

- l'information et l'encadrement des opérateurs économiques, en vue d'une plus grande maîtrise des spécificités du marché américain;
- la nécessité d'assainir davantage le marché intérieur, par un resserrement des contrôles des brigades ;
- le renforcement du parc métrologique du MINCOMMERCE dans l'optique d'une meilleure préservation de l'équité dans les échanges commerciaux.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Afin de continuer à asseoir la présence de nos produits sur le marché international, il importera :

- de créer l'Agence de Promotion des Exportations, instituée par la Loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- d'accompagner les opérateurs des filières à fort potentiel de croissance à la certification et/ou la labélisation de leurs produits ;
- de mutualiser les initiatives du MINCOMMERCE avec celles des partenaires

institutionnels nationaux, pour une plus grande efficacité dans la promotion de nos exportations ;

- de réaliser les profils pays de nos partenaires commerciaux, dans la perspective de satisfaire de façon optimale la demande afférente ;

- d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement du commerce électronique ;

- d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement du commerce des services ;

- de mettre en place un système de veille commerciale avec des points d'informations interconnectés.

Au plan intérieur, des efforts devront davantage être fournis en vue de :

- la vulgarisation des textes relatifs à l'activité commerciale auprès des acteurs concernés;

- la modernisation de la production et de la commercialisation de la mercuriale des prix ;

- la mise en place de nouveaux outils et infrastructures destinés à mieux garantir l'équité dans les transactions commerciales ;

- la mise en place des ressources budgétaires pour couvrir les frais de suivi physique de l'exécution des travaux de construction des marchés périodiques et infrastructures connexes;

- la modernisation des méthodes de lutte contre les pratiques commerciales illicites, à travers la gestion numérisée des dossiers des contrôles ;

- l'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'Animation des Marchés ;

- la finalisation de la mise en place de la Bourse des Matières Premières.